

Ventes de biens immobiliers : [Barème de l'agence à compter du 5 avril 2022](#)

Honoraires maximum de transaction (hors cas particulier \* voir ci-dessous)

Prix de vente net vendeur	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1€ à 49 999€	5 000,00 €	6 000,00 €
De 50 000€ à 99 999€	5 833,33 €	7 000,00 €
De 100 000€ à 149 999€	6 666,67 €	8 000,00 €
De 150 000€ à 199 999€	7 500,00 €	9 000,00 €
De 200 000€ et plus	4,14%	5%
Garage	2 500,00 €	3 000,00 €

Ventes de terrains à bâtir : [Barème de l'agence à compter du 5 avril 2022](#)

Honoraires de transaction maximum (hors cas particulier \* voir ci-dessous)

Prix de vente net vendeur	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1€ à 99 999€	4 166,67 €	5 000,00 €
De 100 000€ et plus	5 833,33 €	7 000,00 €

Location : [Barème de l'agence à compter du 5 avril 2022](#)

Honoraires pour les baux d'habitations ou mixte régis par la loi n°89-462 du 06/07/89 :

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 4€ ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 4€ ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

- ❖ Habitation (hors résidence principale) : 10% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire
- ❖ Professionnels : 8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC à la charge du locataire

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce ainsi que dans le mandat de vente et est donnée avant toute présentation du bien.

\*Cas particulier : Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente serait détenu par une autre agence :

- ❖ L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais
- ❖ Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.